

JANVIER 2025

S.A.S Hôtel le BELLEVUE

4 RUE Alfred Punett 63140 châtel-Guyon

Tel: 04 73 86 07 62 ou 07.49.83.40.56

Service Réservation:09.73.04.14.63

Mail : dg@adosom.fr

Site : www.adosom.fr

En cas d'URGENCE absolue:06.44.36.51.78



LES VŒUX DU PRÉSIDENT

CHERS Adhérents (tes), chers amis (ies), chers partenaires,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, en mon nom et celui du Conseil d'administration, de la Direction Générale, de ses équipes.

Que 2025 soit pour chacun de vous synonyme de santé, de sérénité, de réussite, d'épanouissement, de bonheur, tant sur le plan personnel que familial.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui ne sont plus parmi nous, mais qui, d'une façon ou d'une autre, restent très présents dans nos vies à travers les souvenirs et les instants partagés.

La clé de notre réussite est commune ; c'est votre confiance et votre engagement qui écriront la continuité de cette aventure associative. C'est avec vous, et pour vous, que nous pourrons avancer.

Vous êtes le cœur de l'ADOSOM, votre implication à nos côtés est déterminante pour faire vivre l'ADOSOM, vous en êtes les artisans par vos séjours à CANNES, à CHÂTEL-GUYON afin de bâtir ensemble le futur.

Mais, soyons réalistes ; nous constatons depuis plusieurs années maintenant une baisse de fréquentations de nos adhérents, le nombre de séjours au Windsor diminue depuis 5 années consécutives pour des raisons multiples.

De ce constat plusieurs explications peuvent en être les causes :

Nos adhérents vieillissent, des trajets longs et coûteux pour certains, des grèves à répétitions, des problèmes de santé entraînant des annulations, des problèmes familiaux, des décès malheureusement à déplorer, un coût de la vie qui ne cesse de s'accroître.

Puis, une économie française délicate, une situation politique incertaine affaiblissent un peu plus le tissu économique dont l'hôtellerie et la restauration qui en subissent les effets directs, effets qui nous impactent encore plus puisque limité par nos statuts sur l'accueil de la clientèle, car il ne faut pas oublier que nous ne percevons aucune de subventions des ministères comme certaines associations d'actions sociales.

Pourtant, nous avons un potentiel de plus de 5 millions de fonctionnaires actifs. Nous nous battons pour pouvoir être connus et reconnus mais cela reste difficile car, chaque ministère a sa propre activité sociale donc, la question est posée : « comment pouvoir être plus visible au sein des ministères, comment être plus attractif, comment et surtout, mieux communiquer ? ».

Nous savons que nos actifs ont 5 semaines de congés par an. Nos établissements sont, quant à eux, ouverts entre 9 et 10 mois annuellement ; reste à trouver des solutions en adéquation entre, la diminution de nos anciens qui sont les plus présents dans nos établissements mais le peu d'actifs car moins de temps libres.

Aussi, le conseil d'administration réfléchit à cela depuis plusieurs années en multipliant les signatures de convention.

Le Général Jean-Charles FERRE, administrateur, a proposé au conseil d'administration de contacter l'EDHEC de Nice (École des Hautes Études et Commerciales) classée parmi les 3 meilleures grandes écoles en France de nous accompagner à titre gracieux dans une réflexion sur un avenir pour le Windsor.

Le conseil a unanimement validé cette proposition.

Ce sera, un des enjeux majeurs à relever pour l'avenir de l'association, afin de continuer de faire vivre l'ADOSOM dans sa mission avec plus de dynamisme.

Cependant, je reste convaincu que, grâce à la mobilisation, la motivation de tous, nous saurons relever les défis à venir. Nous avons déjà réalisé de beaux projets et renforcé les liens qui font la force de notre famille. Vous êtes les éléments moteurs et je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre fidélité et votre engagement.

Je vous souhaite, chers adhérentes, adhérents et partenaires de passer de très belles vacances au sein de nos deux établissements. Je reste disponible, ainsi que toute l'équipe du Conseil d'Administration, du Directeur Général, à votre écoute et à votre service durant cette nouvelle année et réitère mes vœux de bonheur, de santé à tous.

**VOTRE DÉVOUÉ
JEAN-LOUIS BOUILHOL
PRÉSIDENT DE L'ADOSOM**

Le livret d'accueil réservé aux adhérents de l'ADOSOM

L'hôtel BELLEVUE est un hôtel situé au cœur de la ville de Châtel-Guyon à deux pas du casino, de son théâtre et des cures thermales aux bienfaits reconnus.

Cet hôtel est propriété de l'ADOSOM, il ouvert aux adhérents mais aussi à une clientèle passagère depuis 2024 mais aussi aux membres associés ou parrainés par des adhérents de l'Association.

Les conditions financières pour nos adhérents sont privilégier, des tarifs adaptés leur sont consentis.

Les prestations d'une ouverture aux autres vous sont avantageuses, amplitude horaire du restaurant, services,..... et cela à un tarif préférentiel.

Un restaurant a été créé et ouvert à tous vous donnant une amplitude horaire supplémentaire.

Notre Chef, Mr MALANDIN Xavier a travaillé dans les plus grandes maisons de France et lui et son équipe feront au mieux pour vous satisfaire.

Nos produits sont prioritairement de la région respectant un circuit court et frais, l'ensemble nos viandes sont de la région ou françaises.

Nous ferons tout pour que votre séjour reste inoubliable pour vous et votre famille.

Soyez nos messagers.

Comme pour le Windsor à Cannes Nous essayons, depuis presque 90 ans déjà, de faire de nos établissements un lieu privilégié, empreint de **calme**, de **convivialité** et de **respect d'autrui**.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les quelques consignes et conseils qui contribueront au respect de l'établissement et de son personnel.

Merci de votre confiance, merci de votre attachement.

Mes amitiés à toutes et tous en vous souhaitant agréable séjour.

Quelques éléments d'information sur notre fonctionnement



Les ANIMAUX de compagnie sont admis (prendre connaissance du règlement)

FUMER ou CRAPOTER est INTERDIT dans l'ensemble bâtiment

RÉCEPTION :

Elle est ouverte de **8H00 à 12H00** et de **14H00 à 19H30**, en l'absence du personnel d'accueil, merci de vous adresser au restaurant capable de répondre à vos interrogations ou besoins, **sauf toutes demandes particulières doivent être faites auprès du responsable hôtelier.**

Les portes d'entrée avant et arrière sont fermées et accessibles par un code identique communiqué dans votre courrier confirmation de réservation ou dans la notice d'accueil remis le jour de votre arrivée.

Une notice d'accueil et de bienvenue à votre nom est disposée sur la banque de l'accueil avec la clé de votre chambre accessible soit par ascenseur soit par les escaliers.

Attention, il n'y a pas de veilleur de nuit.

Un téléphone de secours (appel Pompiers, SAMU, directeur) a été installé à l'accueil à votre gauche

RESTAURATION :

Petit déjeuner :

Il est servi de **7H30 à 9H30** au rez-de-chaussée, pas de service en chambre.

Déjeuner et dîner :

Les menus du jour sont affichés dans le salon

Les repas : 3 entrées au choix, plat principal unique (ou omelette), servis à table.

Les fromages au déjeuner est à disposition sur un plateau et les desserts proposés sont servis à table.

Vous avez la possibilité en ayant averti la veille de modifier votre plat au menu en le remplaçant par un plat à la carte, le plat vous sera facturé au tarif de la carte et il vous sera fait une déduction de 5.00€ sur le plat.

Signaler à la réception **24H à l'avance :**

- Vous **souhaitez déjeuner ou dîner à l'extérieur, ou inviter** une ou plusieurs personnes. (Les repas commandés pour des invités seront facturés dans leur

intégralité si l'annulation ou le report n'est pas réalisé la veille avant 18h à l'accueil).

- Vous souhaitez emporter un repas froid pour le lendemain.
- Si vous ne déjeunez ou ne dînez pas au restaurant (mais le coût ne sera pas déduit de votre pension),

Vous êtes attendus au restaurant de **12H à 13h30 et de 19H à 21H30 maximum**

Nous vous demandons d'adopter **une tenue correcte** dans l'ensemble de l'établissement

Des chaises bébés, ainsi que des sièges et rehausseurs pour enfants, peuvent vous être fournis (selon les disponibilités).

Il est strictement interdit de consommer au restaurant, au bar et au salon ainsi que sur la terrasse des boissons achetées à l'extérieur de l'établissement.

BAR et SALON :

Pour toute consommation au bar (cafés, apéritifs, digestifs...), vous pouvez vous adresser aux serveurs. Horaires : de **11H30 à 14H30 et de 17H30 à 22H30 (horaires en fonction de l'affluence)**.

Chaque commande fait l'objet de la remise d'un bon (merci de le demander si on n'oublie de vous le remettre), ensuite il est comptabilisé sur la facture à votre départ.

Pour alléger le service, après consommation, pensez à déposer vos verres et/ou vos tasses sur le comptoir au bar, merci d'avance (caractère associatif).

CHAMBRES :

Disponibles à **partir de 16H**, les chambres sont équipées de TV à écran plat (offrant les chaînes de la TNT), coffre, du Wifi (code vous le trouverez sur la fiche d'accueil), d'un sèche-cheveux ou pouvant être aussi disponible à l'accueil si besoin.

Nous pouvons mettre à votre disposition un lit bébé (selon les disponibilités).

Change du linge :

Les draps et serviettes sont changés 2fois par semaine. En dehors de ces changements, vous pouvez demander un renouvellement pendant votre séjour **en payant un supplément** :

- le kit serviettes (*) : 1 drap de bain + 1 serviette par personne.

- le kit draps (*) : 2 draps + taies.

(*) Service payant **6,00 €** qui sera directement mis sur votre facture.

Les oreillers supplémentaires sont facturés **2,00 €**.

Le tapis de bain est changé selon nécessité.

Toute serviette déposée dans la douche ou baignoire sera considérée comme à renouveler et sera donc facturée.

Le ménage n'est pas fait le dimanche et les jours fériés ou si vous n'en estimez pas le besoin.

Les chambres doivent être libérées le jour de votre départ au plus tard à **10H00**.

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre Responsable hôtelier Eric pour toute intervention ou remarque utile au bon déroulement de votre séjour.

Au 2^{ème} étage, un lave-linge ainsi qu'un sèche-linge sont à votre disposition en contre partie de **3.00€** pour le lavage, **2.50€** pour le séchage et **1.50€** pour la lessive.

Nous vous demandons de bien vouloir signaler à l'accueil l'utilisation des machines afin de facturer la prestation, nous comptons sur vous et nous vous en remercions d'avance. Vous trouverez aussi une planche à repasser ainsi que son fer.

COFFRE : un coffre est à votre disposition dans la chambre, la clé est accrochée à celle de la chambre, la notice de fonctionnement est sur la notice d'accueil.

TRIS SELECTIF : Une poubelle avec 3 compartiments est à votre disposition près de l'ascenseur, merci de bien vouloir utiliser les compartiments.

PARKING :

Un parking gratuit est à votre disposition devant l'hôtel (dépose bagages minute) et un au-dessus, parking public non surveillé mais accessible par le 2^{ème} étage, porte s'ouvrant par le même code que la porte d'entrée de l'hôtel.

La Direction n'est pas responsable des objets laissés dans votre véhicule ni des dégâts occasionnés lors de ce stationnement sachant qu'à ce jour aucun dégât n'a été recensé.

SERVICES DIVERS A VOTRE DISPOSITION :

Il est interdit d'étendre du linge sur les rambardes des fenêtres.

- Quelques jeux de société sont à disposition dans le salon.
- Vous pouvez vous adresser à l'accueil ou en salle de restaurant pour des conseils, réservations de tours et promenades, réservations de taxis, etc....

CONSIGNES IMPORTANTES :

- **Les animaux ne sont pas admis dans l'ensemble de la résidence.**
- Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment (chambres, balcons compris).
- L'usage de l'ascenseur est interdit aux enfants de - de 8 ans non accompagnés.
Veillez à respecter les consignes affichées sur la porte de l'ascenseur.
- La direction ne répond que des objets et valeurs qui lui ont été confiés pendant la durée du séjour ayant été confiés (mis au coffre).

LES CONDITIONS D'ANNULATION DE VOTRE SEJOUR :

Les arrhes seront restituées à 100% moins les frais de gestion et comptable s'élèvent à 52.00€ par chambre réservée si vous annulez 30 jours avant la date du séjour

Entre le 30^{ème} et le 15^{ème} jour une pénalité de 15% sera retenue + les frais de gestion et comptable Entre le 15^{ème} jour et la date d'arrivée, les arrhes seront retenues intégralement sauf pour motifs graves (décès, hospitalisation, OPEX sur présentation d'un certificat ou d'un ordre de mission), tout séjour entamé est dû dans son intégralité sauf pour réquisition pour mission.

« Ces mêmes conditions seront applicables en cas de demandes d'annulation de séjour pour cause de Covid 19, la seule crainte de contracter le virus au sein de la résidence ou à l'extérieur ne constituant pas un motif grave. La somme avancée ne pourra être restituée qu'au vu d'un justificatif médical ou hospitalier ou en cas de fermeture administrative de la résidence ».

Les conditions citées ci-dessus ne concerne pas les réservations pour les groupes et séminaires), la condition d'annulation doit être d'un minimum de 50 jours avant la date de la prestation afin d'être remboursé (sauf fermeture administrative).

Tout le personnel est à votre disposition pour vous servir et pour s'efforcer de régler les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Nous vous souhaitons
un agréable séjour au BELLEVUE

